

RGPD

Comprendre le fonctionnement du RGPD en quelques étapes.

Règlement Général sur la Protection des Données, une loi européenne entrée en application le 25 mai 2018.

Législation traitant de la conformité du traitement des données et ayant pour objectif de renforcer la protection des données à caractères personnels.

Pour qui?

Le RGPD s'applique quand :

- Une opération traite de données personnelles
- Un président de l'UE est directement visé par un traitement de données

Entreprises

Associations

Sous traitance

Toute forme de profession



Les 6 étapes du RGPD

- 1. Désigner un pilote pour la gouvernance des données personnelles**
Il aura un rôle majeur et il exercera une mission d'information, de conseil et de contrôle en interne : le DPO, délégué à la protection des données est le prolongement du correspondant informatique et libertés , chargé d'organiser les actions à mener.
- 2. Cartographier les traitements de données personnelles**
Il s'agit de mesurer concrètement l'impact du règlement européen sur la protection des données que vous traitez. Il faut commencer par recenser de façon précise les traitements de données personnelles. Il est recommandé de constituer un registre des traitements .
- 3. Prioriser les étapes à mener : sur la base du registre de traitements**
Il faut identifier les actions à mener pour être conforme aux obligations actuelles et à venir. Cette priorisation s'établit au regard des risques que font peser les traitements sur les droits et les libertés des personnes concernées .
- 4. Gérer les risques et lancer une étude d'impact**
Pour chacun des traitements de données personnelles identifiés comme susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées, il faut mener une analyse d'impact sur la protection des données (PIA).
- 5. Organiser les procédures internes**
Pour assurer un haut niveau de protection des données personnelles en permanence , il faut mettre en place des procédures internes qui garantissent la prise en compte de la protection des données à tout moment, en prenant en compte l'ensemble des événements qui peuvent survenir au cours de la vie d'un traitement (ex : faille de sécurité, gestion des demande de rectification ou d'accès, modification des données collectées, changement de prestataire) .
- 6. Documenter la conformité**
Pour prouver la conformité au règlement, il faut constituer et regrouper la documentation nécessaire. Les actions et documents réalisés à chaque étape doivent être réexaminés et actualisés régulièrement pour assurer une protection des données en continu.

Téléchargement du formulaire du RGPD recommandé par la CNIL.



https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/registre_rgpd_basique.pdf